

Crédits: 30

Présentation

Ce programme fait partie de l'offre de formation en sécurité publique offerte par l'UQTR, l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et de toutes les universités québécoises francophones qui ont accepté de mettre en commun leurs différentes expertises pour contribuer au perfectionnement des policiers à la grandeur du territoire québécois. Pour consulter la liste complète des programmes, veuillez cliquer sur l'un des liens suivants : Baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête) (6635) ou Baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636).

En bref

En regard du contexte qui prévaut dans la société actuelle, le Certificat en gestion de la sécurité publique a pour objectifs d'améliorer la qualité des services offerts tant aux organisations de sécurité publique qu'à l'ensemble de la population.

Objectifs du programme

Plus particulièrement, ce programme vise à permettre l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés dans différents domaines de la gestion, à fournir des cadres de référence ainsi que différentes approches méthodologiques en vue de faciliter la gestion opérationnelle dans le milieu de la sécurité publique.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier. ***

Base expérience

Posséder des connaissances suffisantes et une expérience d'au moins deux années à l'emploi d'un corps de police à titre de policier. ***

ET

Fournir une lettre de recommandation du supérieur immédiat

ET

Présenter un curriculum vitae à jour

*** En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'un corps de police pourrait être exclu du programme.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

ADM1010 Management des organisations
DRT1003 Droit du travail
GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu
GRH1006 Gestion du rendement au travail (GPE1004)
PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau
PPU1046 Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits)
UNV1041 Éthique

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant doit choisir un cours parmi les suivants (3 crédits):

CRI1019 Supervision d'enquête
PPU1039 Supervision de patrouille

Autres renseignements

Pour obtenir de l'information au sujet des programmes en sécurité publique, veuillez contacter Madame Renée Bastien à l'École nationale de police du Québec, 350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet (Québec) J3T 1X4, (819) 293-8631 poste 6453.

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau (3 crédits), l'étudiant doit avoir réussi les cours suivants: PPU1039 Supervision de patrouille ou CRI1019 supervision d'enquête, ADM1010 Management des organisations, GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu, GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines et UNV1041 Éthique.

Pour s'inscrire au cours PPU1046 Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits), l'étudiant doit avoir réussi les cours suivants: PPU1039 Supervision de patrouille ou CRI1019 Supervision d'enquête, ADM1010 Management des organisations, DRT1003 Droit du travail, GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines, GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu, GRH1006 Gestion du rendement au travail, PPU1040 Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau et UNV1041 Éthique.

Équivalences et reconnaissance des acquis

L'étudiant admis au programme de Baccalauréat en sécurité publique qui aura complété les 30 crédits du certificat en gestion de la sécurité publique pourra être admis et obtenir un diplôme de l'Université pour la réussite de ce certificat.